REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département des infrastructures
Office cantonal des transports

DI - OCT
Case postale 271
1211 Genève 8

APiCy – Association des Piétons et
Cyclistes du Pays de Gex
Monsieur
Philippe Quaglia
Rue du Père Adam 99
F-01210 Ornex

N/réf. : DFA/HFL/VB/602942-2019

Genève, le 4 septembre 2019

Concerne : traversée de la Voie-des-Traz par les piétons et les cyclistes en sortie du tunnel sous la piste de l'aéroport

Monsieur le Président,

Je me réfère à votre envoi du 28 juin 2019 concernant l'objet cité en titre, dont le contenu a retenu toute mon attention.

Tout d'abord, je vous remercie pour les informations que vous avez eu la gentillesse de nous transmettre et qui corroborent celles dont dispose l'office cantonal des transports (OCT) concernant l'augmentation de l'usage du vélo.

Depuis de nombreuses années, l'OCT porte une attention particulière au choix des cheminements dévolus à la mobilité douce, afin d'améliorer leur sécurité.

Le secteur de la jonction autoroutière subira durant ces prochaines années une profonde mutation. Le développement des infrastructures qui sont en travaux ou encore à l'étude comme la modification de la jonction autoroutière du Grand-Saconnex (JAG), le prolongement du tramway 15 de la place des Nations au P47 et la création d'un pôle multifonctions pour ne citer que les principaux prévoit des aménagements de qualité pour les piétons et les cycles. Il est vrai que, dans cette attente, plusieurs années de travaux sont à prévoir. Je peux toutefois vous assurer que l'OCT met tout en œuvre pour assurer le maintien des itinéraires pour les modes doux et ainsi garantir la sécurité de tous les usagers.

./.

Bien que les travaux de réaménagement de la JAG relèvent de l'Office fédéral des routes (OFROU), je vous assure que l'OCT veillera auprès de ce partenaire également très soucieux de la sécurité de ses chantiers à ce que toutes les mesures nécessaires soient prises, notamment dans la phase chantier, pour garantir la sécurité des traversées.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

David Favre
Directeur général

Copies à : OFROU, M. David Gastaldi
Commune du Grand-Saconnex, M. Jean-Marc Comte
GLCT Grand Genève
Pro Vélo Genève
Commission mobilités douces forum d'agglomération, M. Claude Farine